

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

e-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

e-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 2 de 10

Composants dangereux

| Nº CAS | Substance | | | | | |
|------------|--|--------------|------------------|--|--|--|
| | N° CE | Nº Index | Nº REACH | | | |
| | Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008) | | | | | |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | | | |
| | 235-186-4 | 017-014-00-8 | 01-2119487950-27 | | | |
| | Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319 | | | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS | Nº CE | Substance | Quantité | | |
|------------|--|---|----------|--|--|
| | Limites de conc | imites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | | |
| 12125-02-9 | 235-186-4 | 5-186-4 chlorure d'ammonium | | | |
| | dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1410 mg/kg | | | | |

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Aucune donnée disponible

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 3 de 10

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 4 de 10

Information supplémentaire

Enlever les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Stocker dans un endroit sec.

Conseils pour le stockage en commun

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS | Désignation | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie | Origine |
|------------|--------------------------------|-----|-------|-------|-----------|---------|
| 12125-02-9 | Ammonium (chlorure d'), fumées | - | 10 | | VME (8 h) | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS | Désignation | | | | | | |
|---------------------------------|-----------------------|-------------------|------------|-------------------------|--|--|--|
| DNEL type | | Voie d'exposition | Effet | Valeur | | | |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | | | | |
| Consommate | ur DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 9,9 mg/m³ | | | |
| Consommateur DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 114 mg/kg p.c./jour | | | |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par voie orale | systémique | 11,4 mg/kg p.c./jour | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 33,5 mg/m³ | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 190 mg/kg p.c./jour | | | |

Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS | Désignation | | | | | |
|---|--------------------------------|--|--|--|--|--|
| Milieu environ | Milieu environnemental | | | | | |
| 12125-02-9 | 12125-02-9 chlorure d'ammonium | | | | | |
| Eau douce 1,2 mg/l | | | | | | |
| Eau douce (rejets discontinus) 1,2 mg/l | | | | | | |
| Eau de mer | 11,2 mg/l | | | | | |
| Micro-organis | 16,2 mg/l | | | | | |
| Sol | 0,163 mg/kg | | | | | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 5 de 10

d'équipements de protection personnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures:

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore Odeur: sans odour

Point de fusion/point de congélation: non déterminé Point d'ébullition ou point initial d'ébullition non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non déterminé

non applicable



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 6 de 10

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

pH-Valeur:

Viscosité cinématique:

hydrosolubilité:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:non déterminéPression de vapeur:non déterminéPression de vapeur:non déterminéDensité:1,02593 g/cm³Densité apparente:non déterminéDensité de vapeur relative:non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion non applicable

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: non déterminé gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Teneur en corps soli

non déterminé:

Viscosité dynamique: non déterminé

Durée d'écoulement: non déterminé

Information supplémentaire

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 7 de 10

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nº CAS | Substance | | | | | | | |
|------------|---------------------|---------------|--------|--------|------------------------------|----------------------|--|--|
| | Voie d'exposition | Dose | | Espèce | Source | Méthode | | |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 1410 | Rat | Other company data (1983) | other: not mentioned | | |
| | cutanée | DL50 mg/kg | > 2000 | Rat | Study report (2010) | EU Method B.3 | | |

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 8 de 10

Pas de données disponibles pour le mélange.

| N° CAS | Substance | | | | | | |
|------------|-----------------------------------|----------------|----------|-----------|-------------------------------|--|--|
| | Toxicité aquatique | Dose | | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 209 mg/l | 96 h | Cyprinus carpio | Indian J. Environ. Health, 17, 140-146, | other: E03-05:APHA, AWWA & WPCF |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | 101 mg/l | 48 h | Daphnia magna | Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986) | other: ASTM E729-80 |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC mg/l | 11,8 | 28 d | Pimephales promelas | Env.Tox. Chem. 5, 437-442 (1986) (1986) | other: - American Society for Testing an |
| | Toxicité pour les algues | NOEC mg/l | 26,8 | 10 d | Navicula sp. | Mar. Biol. 43(4), 307-315, (1977) (1977) | no data |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC mg/l | 14,6 | 21 d | Daphnia magna | Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986) | other: not mentioned |
| | Toxicité bactérielle aiguë | (CE50 mg/l) | 1618 | 0,5 h | activated sludge, domestic | Study report (1988) | OECD Guideline 209 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 9 de 10

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transpo

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle deLe produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéroLe produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>transport:</u> transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III) 2012/18/UE (SEVESO III):



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Solution tampon pH 8,5 Chlorure d'ammonium en solution tampon 85 g de chlorure d'ammonium + 1 g EDTA

Date de révision: 02.03.2023 Code du produit: 17914 Page 10 de 10

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)